Tel : 05 46 50 64 63
E-mail : contact@gerfiplus.fr

Les enfants victimes de violence

OBJECTIFS

- Discerner et décrypter les signaux de détresse témoins d'une situation de violence supportée par l'enfant.
- Comment atténuer les séquelles psychologiques ?
- Quel soutien envisager ?

Méthodes pédagogiques :
Autoévaluation en amont de la formation
Recueil des attentes
Recueil des attentes. Études de cas issus des pratiques professionnelles, apports théoriques, vidéo, outils de médiation
Remise d'un support écrit. Fin de stage : évaluation des acquis

Personnes concernées / Prérequis :
Tout personnel travaillant auprès d'enfants en situation de fragilité

Animation : Praticien en relation d'aide, analyste et animateur en prévention santé auprès d'enfants et adolescents

Nombre de participants : 15 personnes maxi

DPC : nous consulter

Durée : 5 jours, soit 35 heures

INTRA

Cette formation peut être organisée dans votre établissement avec un tarif groupe.

Lieu	Sessions programmées	Droits d'inscription
LA ROCHELLE (17)	Du 02/12/2024 au 06/12/2024	1300 €

PROGRAMME *Catalogue 2024*

▶ Introduction : aperçu historique

▶ La notion de violence
- définition
- les différentes formes de maltraitance
  . violences physiques, psychologiques
  . abus sexuels
  . les pathologies induites ou alléguées

▶ Le développement psycho-sexuel de l'enfant

▶ L'enfant dans sa famille
- carence affective
- structure familiale, personnalité des parents
- l'abandon, l'adoption et la maltraitance

▶ Répercussions de la maltraitance sur l'enfant, sur l'adolescent
- répercussions sur le système familial
- répercussions socio-affectives
- identification éventuelle à l'agresseur et passage à l'acte potentiel sur les pairs

▶ Les abus sexuels
- définition
- les agresseurs/les victimes
- de la révélation à la prise en charge

▶ Comment lutter contre les séquelles psychologiques ?
- la notion de cohérence
- les différents types de prévention
- les démarches thérapeutiques

▶ Le judiciaire face à la maltraitance
- du signalement à la décision d'une mesure de protection de l'enfant.